

**Annexe IIb**  
**Règlement d'examen**

<b>Baccalauréat professionnel</b>		Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous-contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public			Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissements privés ou publics non habilités, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'activité professionnelle		Candidats de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité	
Spécialité interventions sur le patrimoine bâti								
Épreuves	Unité	Coef	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
<b>E.1 : Épreuve scientifique</b>		<b>3</b>						
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	<b>U11</b>	1,5	CCF		Ponctuel écrit et pratique	1 h	CCF	
Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques	<b>U12</b>	1,5	CCF		Ponctuel pratique et écrit	1 h	CCF	
<b>E.2 : Épreuve de préparation des travaux</b>		<b>5</b>						
Sous-épreuve E21 : Étude préalable à une intervention	<b>U21</b>	2	Ponctuel écrit	3 h	Ponctuel écrit	3 h	CCF	
Sous-épreuve E22 : Analyse diagnostique	<b>U22</b>	2	Ponctuel pratique et écrit	2 h	Ponctuel pratique et écrit	2 h	CCF	
Sous-épreuve E23 : Organisation des travaux	<b>U23</b>	1	Ponctuel écrit	2 h	Ponctuel écrit	2 h	CCF	
<b>E.3 : Épreuve de réalisation des travaux</b>		<b>9</b>						
Sous-épreuve E31 : Présentation d'un dossier d'activité	<b>U31</b>	2	CCF		Ponctuel oral	20 mn	CCF	
Sous-épreuve E32 : Réalisation d'une intervention	<b>U32</b>	4	CCF		Ponctuel pratique	14 h	CCF	
Sous-épreuve E33 : Travaux annexes	<b>U33</b>	1	CCF		Ponctuel pratique	6 h	CCF	
Sous-épreuve E34 : Économie-gestion	<b>U34</b>	1	CCF		Ponctuel oral	30 mn	CCF	
Sous-épreuve E35 : Prévention santé environnement	<b>U35</b>	1	CCF		Ponctuel écrit	2 h	CCF	
<b>E.4 : Épreuve de langue vivante</b>	<b>U4</b>	2	CCF		Ponctuel oral	20 mn (1)	CCF	
<b>E.5 : Épreuve de français, histoire, géographie et éducation civique</b>		<b>5</b>						
Sous-épreuve E51 : Français	<b>U51</b>	2,5	Ponctuel écrit	2 h 30	Ponctuel écrit	2 h 30	CCF	
Sous-épreuve E52 : Histoire-géographie et éducation civique	<b>U52</b>	2,5	Ponctuel écrit	2 h	Ponctuel écrit	2 h	CCF	
<b>E.6 : Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques</b>	<b>U6</b>	1	CCF		Ponctuel écrit	1 h 30	CCF	
<b>E.7 : Épreuve d'éducation physique et sportive</b>	<b>U7</b>	1	CCF		Ponctuel pratique		CCF	
<b>Épreuve facultative (2)</b> Langue vivante	<b>UF1</b>		Ponctuel oral	20 mn (1)	Ponctuel oral	20 min (1)	Ponctuel oral	20 min (1)

(1) dont 5 minutes de préparation

(2) la langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention